

PROCÈS-VERBAL
ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL

tenue le 24 avril 2014 à 10 h 00
au siège de la Communauté situé au
1002, rue Sherbrooke Ouest, salle 2410, à Montréal.

SONT PRÉSENTS

M. Marc Demers, vice-président

M. Stéphane Boyer	M. Normand Dyotte
M. Pierre Charron	M. Bernard Gagnon
Mme Marie Cinq-Mars	Mme Manon Gauthier
Mme Catherine Clément-Talbot	M. Paul Larocque
Mme Suzanne Dansereau	M. Paul Leduc
M. Claude Dauphin	M. Lionel Perez
M. Gilles Deguire	M. Guy Pilon
M. Alain Dépatie	M. Jean-Marc Robitaille
Mme Chantal Deschamps	Mme Chantal Rouleau
M. Pierre Desrochers	M. Philippe Roy
M. Alan DeSousa	M. Aref Salem
M. Gilbert Dumas	M. Peter F. Trent

N'ONT PU ASSISTER

M. Denis Coderre, Mme Andrée Hénault et Mme Caroline St-Hilaire*.

Le directeur général, M. Massimo Iezzone, et le secrétaire de la Communauté, Me Claude Séguin, assistent à l'assemblée.

La convocation a été transmise le 16 avril 2014 et l'avis public a été donné le 21 avril 2014.

L'assemblée est déclarée ouverte à 10 h par le président d'assemblée, M. Demers.

PÉRIODE DE QUESTIONS

La liste des citoyens ayant posé des questions est jointe en annexe.

CC14-022

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR : Mme Chantal Deschamps

APPUYÉ PAR : M. Gilles Deguire

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour en retirant le point 5.4. et en ajoutant en varia un point concernant l'aérogare de Mirabel.



CC14-023 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENUE LE
27 FÉVRIER 2014

PROPOSÉ PAR : M. Jean-Marc Robitaille

APPUYÉ PAR : M. Bernard Gagnon

Il est résolu d'approuver, avec dispense de lecture, le procès-verbal de la
séance ordinaire tenue le 27 février 2014.

CC14-024 PROGRAMME D'ACQUISITION ET DE CONSERVATION DES ESPACES
BOISÉS

Vu le rapport du comité exécutif sous la résolution numéro CE14-062
adoptée à sa séance du 20 mars 2014,

PROPOSÉ PAR : M. Pierre Desrochers

APPUYÉ PAR : M. Alan DeSousa

Il est résolu

D'affecter une somme de un million deux cent mille dollars (1,2 M\$) du
Fonds de développement métropolitain au Programme d'acquisition et de
conservation des espaces boisés adopté par le Conseil par la résolution
numéro CC11-019 ;

De répartir la contribution de la Communauté dans ce programme
comme suit :

Agglomération de Montréal	400 000 \$
Agglomération de Longueuil	200 000 \$
Ville de Laval	200 000 \$
Couronne Nord	200 000 \$
Couronne Sud	200 000 \$

CC14-025 MODIFICATION DU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LES
PROJETS CONTRIBUANT À LA MISE EN PLACE DE LA TRAME VERTE ET
BLEUE

Vu le rapport du comité exécutif sous la résolution numéro CE14-079
adoptée à sa séance du 10 avril 2014,

PROPOSÉ PAR : Mme Chantal Rouleau

APPUYÉ PAR : Mme Manon Gauthier

Il est résolu de modifier les modalités du programme d'aide financière
pour les projets contribuant à la mise en place de la Trame verte et
bleue sur le territoire métropolitain en remplaçant le document énonçant
ce programme joint à la résolution numéro CC13-013 par le document
joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

CC14-026 RAPPORT FINANCIER DE LA COMMUNAUTÉ POUR L'EXERCICE 2013

Dépôt, conformément à l'article 208 de la Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal, du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2013.

CC14-027 RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL

Vu le rapport du comité exécutif sous la résolution numéro CE14-085 adoptée à sa séance du 10 avril 2014,

PROPOSÉ PAR : M. Lionel Perez

APPUYÉ PAR : M. Bernard Gagnon

Il est résolu d'adopter le Règlement numéro 2014-61 modifiant le Règlement intérieur numéro 2001-2 de la Communauté métropolitaine de Montréal joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

CC14-028 NOMINATION À L'AGENCE MÉTROPOLITAINE DE TRANSPORT

Vu le rapport du comité exécutif sous la résolution numéro CE14-066 adoptée à sa séance du 20 mars 2014,

PROPOSÉ PAR : M. Pierre Charron

APPUYÉ PAR : M. Gilbert Dumas

Il est résolu de désigner M. Paul Larocque, membre du Conseil représentant la couronne Nord, comme membre du conseil d'administration de l'Agence métropolitaine de transport pour un mandat de deux ans, conformément aux dispositions de l'article 5 de la Loi sur l'Agence métropolitaine de transport, afin d'y agir comme représentant de la couronne Nord et de la couronne Sud.

CC14-029 PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION DU TRANSPORT

Vu le rapport du comité exécutif sous la résolution numéro CE14-067 adoptée à sa séance du 20 mars 2014,

PROPOSÉ PAR : M. Guy Pilon

APPUYÉ PAR : M. Jean-Marc Robitaille

Il est résolu de désigner M. Paul Larocque comme président de la Commission du transport en remplacement de M. Guy Pilon qui demeure membre de la Commission.



CC14-030

AÉROGARE DE MIRABEL

ATTENDU QUE les investissements effectués et les sacrifices exigés de la population afin de permettre la construction de l'aéroport et de l'aérogare de Mirabel qui constitue un bien collectif pour la région métropolitaine de Montréal ;

ATTENDU QUE Transports Canada a cédé, en juillet 1992, la gestion des aéroports de Dorval et de Mirabel à Aéroports de Montréal ;

ATTENDU QUE le mandat obtenu par Aéroports de Montréal consiste à « gérer, exploiter et entretenir » les aéroports confiés ;

ATTENDU QUE les installations aéroportuaires de Mirabel abritent actuellement plusieurs fleurons de l'industrie aéronautique et quelque 8000 emplois ;

ATTENDU QUE les installations aéroportuaires pourraient certainement être un outil et un levier de développement économique pour l'ensemble de la région métropolitaine de Montréal ;

ATTENDU QU'Aéroports de Montréal cherche une nouvelle vocation à l'aérogare désaffectée et laisse entendre qu'une des alternatives envisagées pour cet organisme consiste en la démolition de l'aérogare ;

PROPOSÉ PAR : M. Jean-Marc Robitaille

APPUYÉ PAR : M. Pierre Charron

Il est résolu que la Communauté demande à Aéroports de Montréal de surseoir à toute initiative visant la démolition de l'aérogare de Mirabel, pendant une période suffisante pour permettre à cet organisme, en association avec le milieu, et notamment avec la Ville de Mirabel, de proposer une nouvelle vocation à l'aérogare et ainsi développer un projet structurant pour la région métropolitaine de Montréal.

Demande d'un membre du Conseil

- M. Larocque demande de préciser le nom des fournisseurs identifiés aux listes des contrats qui seront déposées au Conseil pour information.
-



Documents déposés

- Procès-verbaux des séances du Comité exécutif tenues le 13 février, le 11 mars et le 20 mars 2014.
 - Liste des contrats au 11 avril 2014.
-

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 10 h 25.

Les résolutions numéros CC14-022 à CC14-030 consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Denis Coderre
Président

Claude Séguin
Secrétaire

* Note du secrétaire de la Communauté :

Mme Caroline St-Hilaire a motivé son absence au sens du règlement sur le traitement des membres du conseil de la Communauté.

ANNEXE

Assemblée ordinaire du conseil du 24 avril 2014

Période de questions des citoyens

NOM	SUJET DE L'INTERVENTION
M. Bruce Walker, STOP	La Table de concertation régionale concernant le Fleuve Saint-Laurent
M. Luc Lalongé, citoyen	Les priorités de la Communauté à l'égard du gouvernement de M. Couillard